2022-2023

Edition mai-juin 2022

Musique
Théâtre
Dessin-Peinture
Bande dessinée

Présentiel ou Distantiel

Académie Inter Musicale de Paris

Association loi 1901 agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Cours tous âges, tous styles, tous niveaux

M — 5° — 11° — 13° — 14° — 15° — 🌍

Monge
7 10

7 rue de l'Epée de Bois
Bus : 47 / 67 / 89 / 27 / 21 / 84

Bastille
1 5 8

11 rue Amelot
Bus : 86 / 87 / 69 / 20 / 76 / 91

Voltaire
Père Lachaise
Philippe-Auguste
Charonne

2 3 9

16 rue Gerbier
Bus : 20 / 46 / 56 / 61 / 69 / 76 / 86

Glacière
Cité Universitaire

6 B T3

1 rue Henri Becque
Bus : 61 / 21 / La Traverse

Plaisance
Pernety

13

5 rue Boyer-Barret
Bus : 62 / 58 / 28 / 48 / 95

Convention
Vaugirard

12

85 rue de l'Abbé-Groult
Bus : 39 / 49 / 62 / 70 / 80 / 88 / 89

Lourmel
8 T3

16 villa Frédéric Mistral
Bus : 39 / 42 / 62 / 80 / 88

A distance
web

Internet
Wi-Fi

Place d'Italie
Olympiades

5 6 7 14

8 rue Albert Bayet
Bus : 27 / 47 / 57 / 62 / 64 / 67 / 82 / 83

horaires
inscriptions
aimparis.fr

8 écoles

L'Equipe pédagogique, en liaison permanente pour un suivi de l'élève, n'a de cesse d'améliorer la **qualité** des prestations, les professeurs salariés ayant accès à de nombreuses **formations professionnelles et continues** grâce au dynamisme du **pôle formation de l'AIMP** (site : formation-musicale.org). En musique, les cours sont dispensés par des **professeurs** qui sont aussi des **artistes-concertistes**. En théâtre, les professeurs mènent parallèlement leur carrière d'acteur et de comédien. En arts plastiques, nos professeurs exposent régulièrement leurs œuvres.

Editorial **L'Académie Inter Musicale de Paris, l'AIMP,** a été **créée en 1989**. Forte d'une longue expérience, elle ouvre à tous, quel que soit leur lieu de domicile, **huit écoles** conviviales de **proximité** : les **Académies Musicales**. Gérées par les élèves et pour les élèves, en **association**, ces écoles de musique **classique** proposent aussi d'autres formes de musiques : **jazz, musiques traditionnelles, percussions…** ainsi que des Ateliers d'Arts et d'Activités : **théâtre, dessin-peinture, bande dessinée…** Libre choix est laissé à l'élève de s'inscrire à **plusieurs types de cours** pour son complet épanouissement artistique personnel.
Les cours s'adressent à toute personne, **sans limite d'âge ou de niveau** et chaque âge y trouve son plaisir. Dès 1 an, les **tout-petits** s'initient au monde sonore. Les **enfants** pratiquent, **après l'école**, un instrument tout en apprenant les indispensables bases de l'écriture musicale.
Les plus passionnés s'épanouissent en jouant avec d'autres. Les Académies Musicales accueillent les **adultes** avec toutes leurs spécificités : si des **cours du soir** sont conçus pour ceux qui travaillent, des **horaires en journée** permettent aux **seniors** de mettre à profit le nouveau temps libre de la retraite. **La diversité des lieux d'implantation, des horaires (matinée, après-midi ou soirée)** et des jours ouvrables (**du lundi au samedi**) permet à chaque élève d'organiser au mieux son emploi du temps.
CINQ ACADÉMIES MUSICALES sont **regroupées au sein de la fédération AIMP**. L'administration y est mutualisée au sein d'un **secrétariat central**.
Acteur de la vie associative locale, **le réseau** des Académies Musicales et de leur fédération AIMP, agréées par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, **s'appuie sur les valeurs de l'Éducation Populaire.** Entendant se démarquer du secteur marchand et, pour entreprendre autrement, l'AIMP est adhérente à Hexopée (ex CNEA), syndicat d'employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour la branche professionnelle ECLAT (de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de

l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires).
Lors de la pandémie, nous avons maintenu la continuité pédagogique par des alternatives de cours en visio à distance, renforcée en septembre par la mise en place de notre propre plateforme sur laquelle les données des élèves et des professeurs sont protégées des GAFAM.

LA VIE DES ACADÉMIES

Les élèves participent, s'ils le désirent, aux nombreux **concerts, spectacles ou expositions,** individuellement ou en groupes, qui sont organisés tout au long de l'année.
Lors des **concerts**, les professeurs et les jeunes talents font la joie du public toujours plus nombreux des élèves de l'AIMP et de leurs proches.
Des **stages** ponctuels peuvent être proposés durant les vacances scolaires ou les week-ends.
L'AIMP organise des **partenariats avec des comités d'entreprise** en proposant aux salariés des cours de musique sur leur lieu de travail.
Les élèves reçoivent les informations concernant les activités et manifestations culturelles de l'AIMP ; ils y bénéficient de réductions.
Les Académies Musicales sont des **lieux de rencontres pour les mélomanes et** plus largement **pour les amateurs d'arts**. Les élèves trouvent dans ces écoles une **ambiance sympathique et conviviale.**

MUSIQUE POUR LES JEUNES ENFANTS

Notre pédagogie s'inspire des différentes méthodes actives éprouvées et reconnues. Nos professeurs sont recrutés pour leur formation initiale à l'une ou plusieurs des grandes méthodes telles que Orff, Martenot, Willems, Dalcroze, Montessori, Baschet... La compétence de l'équipe est soutenue au moyen de formations continues dynamiques, non seulement à ces méthodes mais également aux concepts du développement de l'enfant, de la psychomotricité... et de nombreux autres thèmes. Ainsi, notre choix est de ne pas se limiter à une seule de ces approches musicales mais de s'en nourrir pour s'adapter au plus près à la réalité de chaque enfant et chaque groupe d'enfants.
Accueillir, écouter et accompagner l'enfant dans son activité musicale exploratoire spontanée est au cœur du projet musical que l'AIMP propose aux jeunes enfants. Respectant son développement psychoaffectif et sensoriel, ce cycle est gradué en deux phases :

***1. L'éveil**, au cours duquel les ressources musicales sont mises en œuvre de façon ludique au service du développement général de l'enfant.*
***2. Les apprentissages fondamentaux**, où l'objectif devient plus spécifiquement la musique elle-même et les connaissances qui seront indispensables à sa pratique.*

1. Éveil musical des tout-petits

POUPONNIÈRE MUSICALE 30mn /semaine 114 € /trim
Dans des activités collectives et à l'écoute de l'autre et parce qu'il montre une grande sensibilité aux modulations sonores, vocales et musicales, l'enfant enrichit son expression et ses échanges via les divers jeux instrumentaux et vocaux, des petites histoires musicales qui lui sont proposés. Ceux-ci s'alimentent du riche répertoire traditionnel mondial (berceuses, comptines, chansons, musique symphonique, etc.)

1ère année *(naiss. jan-sep 2021)* Un des parents est invité à participer activement. La relation parents-enfant s'enrichit de cette dimension musicale, poursuivie avec bonheur à la maison.

2ème année *(naiss. 2020)* Les parents ne sont en principe là que quelques séances, ce qui prépare la future séparation (le nombre de séances avec les parents est laissé à l'appréciation du professeur, selon les enfants et les groupes)

JARDIN MUSICAL
1ère année *: petits de maternelle (naiss. 2019)* **40 min/semaine 135 € /trim**
L'enfant approfondit les reconnaissances auditives : timbres, hauteur, durée. Il développe son sens de la pulsation et du rythme, affine la maîtrise de ses gestes et de ses déplacements.

2ème année *: moyens de maternelle (naiss. 2018)* **50 min/semaine 147 € /trim**
Les exercices sont plus sophistiqués, les danses plus complexes, le vocabulaire des chansons plus étendu, la tessiture plus ample. Les instruments sont reconnus parmi d'autres jouant simultanément.

2. Apprentissages fondamentaux des plus grands

Les groupes d'enfants sont constitués selon la scolarisation puis l'année de naissance.

INITIATION MUSICALE 1h /semaine 153 € /trim

Grands de maternelle (naiss. 2017)

Toujours dans le plaisir du jeu et de la découverte, l'enfant devient plus conscient de ses perceptions sonores et de ses intuitions musicales. La pratique de la voix et d'instruments mélodiques et rythmiques conduisent à intégrer des notions simples du langage musical. Les présentations d'instruments l'aident à choisir par lui-même celui qu'il pratiquera.

TRANSITION de l'éveil au solfège 1h /semaine 153 € /trim

Cours préparatoire et cours élémentaire 1ère année (naiss. 2015 et 2016)

Accompagnant de manière douce le passage entre « INITIATION MUSICALE » et « SOLFEGE-Formation-Musicale », ce cours en petits effectifs permet aux enfants d'acquérir les bases nécessaires à l'apprentissage instrumental. Dès le début de l'année, le professeur aborde le solfège en associant ludique et sérieux. Tout en restant dans le cadre des pédagogies actives d'éveil musical (basées sur la voix, le corps, l'écoute...), la classe de « TRANSITION de l'éveil au solfège » a pour ambition de former les élèves aux essentiels de la musique : lecture et écriture de notes, battues de mesures, notions simples de théorie musicale... Le professeur dispose d'un riche instrumentarium ; il peut s'appuyer sur les instruments pratiqués par certains enfants en cours individuels et utiliser les morceaux et partitions en cours d'apprentissage, afin de rendre encore plus concrète l'interaction entre le solfège et la pratique d'un instrument.

Dans ce cours, des présentations d'instruments sont proposées par de plus grands élèves d'autres classes, pour une meilleure connaissance de l'ensemble des instruments de l'orchestre et pour aider au choix instrumental, lorsqu'il n'est pas encore fait. Les acquis de l'année aboutissent à la production d'un mini-concert lors d'une audition générale des élèves.

Matériel demandé : feutre pour tableau effaçable et chiffon - crayon papier et gomme. Certains professeurs pourront demander un cahier et / ou un protège document (lutin) : nous mettons à disposition dans les salles des feuilles avec portées.

COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS)
ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES

SOLFÈGE (Formation Musicale) 1h /semaine 105 € /trim

(Possible en cours individuel, au tarif du cours individuel)

Les groupes sont constitués selon le niveau musical et selon l'âge. Un enfant doit au minimum être scolarisé en CE2 pour aborder la 1ère année ou en CE1 s'il a suivi le cours Transition. Des horaires spécifiques pour adultes et adolescents sont proposés pour les 3 premières années.

Utilisant des méthodes actives et vivantes, axées sur les pièces du répertoire, le professeur amène les élèves à intégrer toutes les notions musicales du langage et de l'écriture, indispensables à une bonne maîtrise de la pratique instrumentale, dans une ambiance conviviale et studieuse. Les groupes sont constitués chaque année de façons homogènes. Selon les effectifs, les adultes et les adolescents se retrouvent dans les mêmes classes à partir de la 4ème année. Un contrôle continu des connaissances est mis en place. Le passage dans le niveau supérieur est automatique ; l'élève pourra s'appuyer sur l'avis du professeur pour demander son redoublement.

Dispenses possibles après la 4ème année pour ceux qui suivent un cours de pratique collective à l'Académie : orchestre, orchestre des jeunes, musique de chambre, musique d'ensemble, ateliers...

SOLFÈGE CHANTEUR 1h /semaine 108 € /trim

Ce cours de déchiffrage du répertoire vocal s'adresse aux élèves qui souhaitent perfectionner la lecture à vue des œuvres vocales, monodiques et polyphoniques. Tous les répertoires et tous les styles sont abordés utilisant des méthodes de travail fondées sur une pédagogie active.

3 années de formation musicale conseillées.

ANALYSE CULTURE MUSICALE 1h /semaine 108 € /trim

Mélomane, vous désirez approfondir vos connaissances et re-situer chaque œuvre et son compositeur dans son époque, développer votre oreille et votre sensibilité musicale. Vous aborderez les principaux courants musicaux dans leur chronologie, la vie des compositeurs, leurs œuvres et leurs styles, à travers l'écoute d'extraits musicaux et l'étude de partitions choisies.

Connaissances en formation musicale conseillées.

ÉCRITURE MUSICALE **189 € /trim**

Durée hebdomadaire du cours selon le nombre de musiciens : 2 élèves = 40 mn / 3 = 60 mn, etc.

Par l'étude pratique de l'harmonie, du contrepoint, de l'analyse, de l'instrumentation et de la composition, l'élève acquiert les outils propres à développer sa créativité personnelle. Ce cours (exigeant) s'adresse à tous ceux qui ont envie de composer de la musique, mais aussi à ceux qui souhaitent en comprendre le fonctionnement dans le détail.

5 années de formation musicale nécessaires.

HARMONIE JAZZ 1h /semaine **108 € /trim**

Ce cours s'adresse tout particulièrement aux instrumentistes et chanteurs désirant aborder et approfondir les codes harmoniques, mélodiques, rythmiques et culturels du répertoire jazz et des musiques actuelles. L'objectif du cours est d'aider les élèves à comprendre et entendre ces codes afin qu'ils puissent les intégrer dans leur jeu et développer leurs propres improvisations.

3 années de formation musicale et / ou de pratique instrumentale conseillées.

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

L'apprentissage instrumental nécessite de jouer tous les jours donc d'avoir l'instrument à la maison.

Musique classique, baroque ou ancienne : piano, guitare, chant lyrique, harpe, flûte traversière, clarinette, hautbois, violon, alto, violoncelle, contrebasse, saxophone, trombone, trompette, accordéon chromatique, xylophone, flûte à bec, clavecin, luth, viole de gambe…

L'élève étudiera avec le professeur les problèmes techniques, le déchiffrage et l'interprétation des pièces du répertoire. Ce cours s'adresse à tous, débutants ou confirmés, dès 5 ans à 8 ans selon l'instrument et jusqu'aux adultes.

Il est obligatoire de suivre parallèlement un cours de solfège ou d'éveil musical.

*Des **dispenses de solfège** sont possibles à partir de la 6ème année pour les enfants et de la 4ème année de solfège pour les adultes. Les **demandes de dispenses** doivent être accompagnées : d'un certificat d'inscription (pour des élèves suivant le solfège dans une autre école) ou d'un justificatif du niveau requis (si le*

niveau a été atteint hors Académie Musicale) ou d'une autorisation du professeur d'instrument pour les autres cas (formulaire à demander au secrétariat).

Musique jazz, rock, variété, musiques du monde…: batterie, piano, guitare acoustique ou électrique, guitare flamenca, guitare d'accompagnement, accordéon diatonique, basse électrique, contrebasse, chant, saxophone, percussions, Musique Assistée par Ordinateur…

La pédagogie est adaptée à l'instrument et au style choisi, historiquement de transmission essentiellement oral ou sur les développements technologiques d'aujourd'hui. Le cours de solfège reste un soutien conseillé. Il peut toutefois dans certains cas et selon l'instrument, l'avis du directeur ou du professeur, être ou devenir rapidement facultatif.

Tarifs trimestriels selon la durée hebdomadaire conseillée :

(moins de 7 ans uniquement)	**20 mn :**	**189 € /trim**
(débutant)	**30 mn :**	**270 € /trim**
(pratique de plus de 30 mn / jour)	**40 mn :**	**351 € /trim**
(pratique de plus de 60mn / jour)	**50 mn :**	**432 € /trim**
(pratique intensive)	**60 mn :**	**513 € /trim**

Différents cours d'instruments peuvent vous être proposés en différentes langues, les professeurs pouvant enseigner dans leur langue maternelle. Ces cours s'adressent à des personnes souhaitant apprendre la musique dans leur langue ou à tous ceux désirant renforcer leur apprentissage de la langue. Pour plus de détails, reportez-vous au site de l'AIMP.

PRATIQUES COLLECTIVES

Elles sont les lieux privilégiés du plaisir des échanges musicaux où les élèves mobilisent leurs capacités de partage et d'écoute. Ils y découvrent les outils de base nécessaires à la pratique d'une interprétation collective homogène sous la direction du « professeur - chef d'orchestre / chef de chœur ». Prenez conseil auprès du directeur de votre Académie.

ENSEMBLE (instrumental, vocal, piano 4 mains) **147 € /trim**

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn, etc.

Après deux ou trois années de travail en cours individuel, les élèves d'un même cours d'instrument peuvent avec leur professeur habituel et sous son impulsion, former duos, trios ou quatuors et, chaque semaine, se retrouver pour jouer régulièrement ensemble. Les ensembles que vous pourrez trouver: chant lyrique, saxophone, guitare classique, flûtes, violoncelles...

N'hésitez pas à en parler avec votre professeur.

MUSIQUE DE CHAMBRE (enfants, adultes) 147 € /trim

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 2 élèves = 30 mn / 3 = 45 mn, etc.

Les groupes sont constitués selon les instruments et les niveaux de chacun. Ce cours réunit des élèves, pratiquant des instruments différents et ayant acquis une petite autonomie technique et rythmique, qui désirent faire de la musique sous la direction d'un professeur spécialisé.

ENSEMBLE D'ART LYRIQUE 270 € /trim

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 45 mn / 4 = 60 mn, etc.

Montons un opéra ! Encadré par un enseignant chanteur et un pianiste-accompagnateur, chaque participant se voit confier un rôle adapté à sa voix, dans une scène d'œuvre lyrique. Complément des cours individuels, ce module permet d'aborder l'aspect théâtral et collectif du chant. Représentations publiques à la clef !

Information sur les dates et le lieu du cours à venir sur notre site aimparis.fr

COMEDIE MUSICALE 102 € /trim

Durée hebdomadaire selon le nombre de participants : 3 élèves = 30 mn / 4 = 40 mn, etc.

Ce cours s'adresse aux enfants, adolescents ou adultes, regroupés par tranches d'âges. Un temps d'observation de quelques semaines permettra au professeur de connaître ses élèves et d'évaluer leurs capacités pour organiser des groupes homogènes. Ensuite, les participants se retrouveront toute l'année pour progresser dans un projet de comédie musicale adapté à chacun. Chant, jeux scéniques et danse font partie intégrante de cet atelier avec pour objectif de présenter le travail accompli en spectacle à la fin de l'année.

ORCHESTRE le samedi après-midi, 6 fois par trim 147 € /trim

Lieu d'échange et de convivialité par excellence, l'orchestre est aussi pour chaque instrumentiste un lieu de découverte et de perfectionnement. Pour les cordes et les vents d'un certain niveau, il constitue le prolongement indispensable du travail personnel et du cours individuel. Les œuvres sont ensuite présentées en auditions publiques.

A l'AM15 Lourmel, le samedi de 14h à 16h, avec Olivier Miquel : information sur les samedis retenus sur aimparis.fr

CHORALE /GROUPE VOCAL

enfants 1h /semaine *(à partir du CP)* **60 € /trim**

adultes 1h30 /semaine **87 € /trim**

Les styles abordés peuvent varier selon les enseignants ; pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site internet. Tout le plaisir de chanter ensemble. Participation aux concerts des élèves.

Une année de formation musicale conseillée.

ATELIER JAZZ adolescents-adultes 2h /semaine **231 € /trim**

Les aspects les plus complets, tels que l'harmonie (grilles, gammes, accords...), l'improvisation, l'histoire du jazz (ses grands noms), seront abordés en s'appuyant sur une pratique intensive et collective de votre instrument. Le dernier cours de chaque trimestre peut être remplacé par une Jam Session à une date choisie par le professeur.

2 à 3 années d'instrument conseillées. Harmonie jazz conseillée.

PERCUSSIONS 1h/semaine **120 € /trim**

enfants (à partir du CP)/ado-adultes

Cet atelier propose une découverte de différentes percussions provenant d'Afrique de l'ouest, de l'Amérique latine, des Antilles... L'apprentissage commence par des jeux ; les élèves abordent progressivement la technique instrumentale puis un répertoire de rythmes traditionnels. Représentations publiques à la clef !

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK 1h /semaine **120 € /trim**

adolescents-adultes

Des musiques de la bande FM aux standards pop-rock des dernières décennies, cet atelier s'adresse aux élèves autonomes dans leur instrument pour se retrouver chaque semaine dans un groupe animé par un professeur spécialisé. Tant pour la guitare électrique, la basse, le clavier, la batterie, le chant, les vents ou les cuivres cet atelier permet à chaque musicien de finaliser l'apprentissage solitaire de son instrument dans une pratique collective en y partageant ses goûts musicaux.

2 à 3 années d'instrument conseillées.

EVEIL THEATRAL

Tous les enfants ont un potentiel théâtral. L'enseignant développe leurs capacités à construire des histoires et à les représenter spontanément. Les cours d'éveil théâtral peuvent donner lieu à des petites présentations pour les parents invités ponctuellement dans les cours.

THÉÂTRE DES PETITS 1h /semaine **153 € /trim**

Petits et moyens de maternelle (naiss. 2018 et 2019)

Dès les premières rencontres, l'exploration et la « récolte » des différents univers imaginaires des enfants et de leur groupe, permettent la création « d'histoires-mosaïques » autour de petits contes, fabulettes, jeux de doigts, histoires improvisées, jeux dramatiques avec figurines et bibelots...

THÉÂTRE DES GRANDS 1h /semaine **153 € /trim**

Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2016 et 2017)

Ces cours permettent une sensibilisation ludique à l'écoute de soi et de l'autre par la théâtralisation de contes et de scénettes. L'enfant et le groupe s'approprient les univers imaginaires de chacun : expression corporelle, mise en dialogue de « personnages-totem », jeux dramatiques...

THEATRE

Enfants (à partir du CE1)	**1h30 / semaine :**	**177 € /trim**
Adolescents	**2h / semaine :**	**231 € /trim**
Adultes	**2h / semaine :**	**231 € /trim**

À partir de huit ans, des débutants aux élèves avancés partageant la passion du théâtre, ces ateliers sont aussi une source de distraction, de détente et d'épanouissement personnel. Par le jeu, dans la convivialité et la confiance, le professeur utilise les potentialités émotionnelles de l'individu tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe. L'atelier forme aux différentes techniques de diction, de respiration et d'improvisation pour permettre d'aborder l'interprétation du répertoire. Au travers de sketches, de scènes du théâtre classique ou contemporain, de scènes-cinéma, l'élève affirme son expression et sa gestion de l'espace. Une approche vivante du théâtre et une sensibilisation au texte lui permettent de construire son personnage. Le spectacle de fin d'année est une stimulation supplémentaire et l'occasion de présenter un travail abouti. C'est vivre sur scène toutes sortes de situations, partager beaucoup de rires et d'émotions.

ARTS PLASTIQUES

L'école fournit papier, planche, chevalets, supports pour dessiner. Chaque élève se procurera son matériel qu'il amènera à chaque cours (liste donnée par le professeur en début d'année).

Éveil dessin-peinture

Les jeunes enfants s'initient dans une ambiance ludique au dessin, à la peinture et au collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et de développer leur imaginaire.

DESSIN-PEINTURE PETITS 1h /semaine 153 € /trim

Petits et moyens de maternelle (naiss. 2018 et 2019)

Les tout-petits s'initient ensemble au dessin (crayons, pastels) et à la peinture (gouache). Les sujets ou les artistes abordés sont variés, ceux-ci sont présentés aux enfants à travers des livres et des histoires. Leurs travaux sont régulièrement affichés au sein de l'école.

DESSIN-PEINTURE GRANDS 1h /semaine 153 € /trim

Grands de maternelle et cours préparatoire (naiss. 2016 et 2017)

A travers des thèmes ou des artistes, chaque fois différents, les enfants développent ensemble leur pratique du dessin (crayon, fusain), de la peinture (aquarelle, gouache, pastel) sur différents supports et du collage. Ils découvrent progressivement des outils leur permettant de s'exprimer et développer leur imaginaire, leur créativité et leur sens critique.

DESSIN-PEINTURE 2h /semaine 231 € /trim

enfants (à partir du CE1) / adolescents /adultes

Dans une dynamique ludique pour les enfants et une ambiance conviviale pour les plus grands, chaque élève développe sa créativité, son imagination et son sens critique et découvre les multiples facettes des Arts Plastiques. Différentes techniques : crayon, fusain, gouache, pastel, impression, volume... peuvent y être enseignées.

Des thèmes ayant pour tremplin la découverte d'artistes sont proposés afin d'éveiller l'imaginaire et la curiosité tout en enrichissant la culture artistique.

BANDE DESSINEE 2h /semaine 2h/semaine 231 € /trim

(Enfants à partir du CP, adolescents / adultes)

De la création d'histoires à la réalisation de planches dessinées, en passant par le scénario et son découpage, le dessin, la couleur, l'enfant part à la rencontre de son propre univers. Différents médiums et supports sont proposés comme autant d'outils pour une libre expression. Echanges autour des créations des enfants, découverte d'auteurs de bande-dessinée. Ce cours n'est pas disponible en présentiel : **à distance toute l'année**.

MODE DE PAIEMENT

Les tarifs indiqués dans le dépliant sont trimestriels, forfaitaires et indivisibles. Pour les nouveaux élèves qui s'inscrivent en cours de trimestre, un autre tarif "au cours" est appliqué.

Trois trimestres civils

4° trimestre : lun. 19 sept. 2022 au matin au sam. 17 déc. 2022 au soir

1° trimestre : **mardi** 3 jan. 2023 au matin au **vendredi 31 mars** au soir

2° trimestre : **samedi 1er avril** au matin au **lundi** 3 juillet 2023 au soir

Adhésion annuelle 66€

Obligatoire pour suivre les cours, elle est dégressive trimestriellement et non remboursable. Son règlement doit être effectué, séparément des prestations, par un chèque à l'ordre de : *"Académie Musicale"*. S'il souhaite une carte d'élève, l'adhérent fournira une photo d'identité.

Paiements échelonnés

A l'inscription, l'élève dépose tous les chèques, couvrant la totalité des cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les encaissements se font à l'année, au trimestre ou au mois. Les Académies Musicales en indiquent les dates d'encaissement.

TRIMESTRES - dates limites d'annulations

L'élève ne s'engage que pour un trimestre et les Académies s'engagent à restituer les chèques correspondant aux cours qui ne seraient plus dus, dans la mesure où **l'annulation est signalée** par mail ou courrier simple :

pour le 4° trimestre, avant le 7 septembre 2022

pour le 1° trimestre, avant le 5 décembre 2022

pour le 2° trimestre, avant le 13 mars 2023

<u>Les conditions du passage du présentiel au distantiel</u> font l'objet d'une documentation annexe et sont disponibles sur notre site. Avant l'inscription, l'élève en pris connaissance et accepte un éventuel basculement en cours à distance selon les règles indiquées. **Le basculement en cours à distance ne donne pas droit à une annulation en cours de trimestre.**

<u>Un cours manqué n'est pas remboursé</u>

En cas d'absence ou de maladie d'un professeur, l'Académie fait tout son possible pour prévoir le remplacement du cours ou son remboursement ; toutefois la première annulation de l'année scolaire d'un cours collectif ne donne pas lieu à remboursement. Les éventuelles annulations suivantes sont elles remboursées.

CALENDRIER des Vacances 2022-2023

Rentrée : lundi 19 septembre 2022 au matin.

Toussaint : samedi 22 octobre 2022 au soir - lundi 7 novembre 2022 au matin.

Noël : samedi 17 décembre 2022 au soir - **mardi** 3 janvier 2023 au matin.

Février : samedi 18 février 2023 au soir - lundi 6 mars 2023 au matin.

Pâques : samedi 22 avril 2023 au soir - **mardi** 9 mai 2023 au matin.

Été : lundi 3 juillet 2023 au matin.

Férié ouvert *: lundi 29 mai 2023 (Pentecôte, Journée de solidarité).*

Férié fermé *: vendredi 11 novembre 2022 (Armistice), lundi 10 avril 2023 (lundi de Pâques), lundi 8 mai (Victoire) jeudi 18 mai 2023 (Ascension).*

Pont de l'Ascension *: fermé pour les élèves (comme à l'Education Nationale) : vendredi 19 mai 2023 et samedi 20 mai 2023*

Inscriptions *:* ***nous vous accueillons aux permanences - page 16 -*** *sur place dans les écoles et au secrétariat central, 1 rue Henri becque 75013 Paris.*

Les ***inscriptions en cours de trimestre*** *bénéficient d'un «****tarif au cours****», moins élevé que le tarif trimestriel forfaitaire ; renseignez vous au téléphone.*

Pour vous inscrire, il n'est pas nécessaire de vous déplacer *: avec l'envoi en préalable de votre dossier administratif par la poste* ***au secrétariat central****, nous vous téléphonons ensuite pour le choix de vos horaires.*

Sur place, pour fluidifier l'attente de chacun, nous vous invitons à :

** **télécharger** et lire le document très complet «**mode d'emploi**» ;*

** **télécharger** et remplir la **fiche d'adhésion-inscription** (également à disposition dans les écoles) ;*

** préparer tous vos chèques (adhésion et prestations) ;*

** étudier sur notre site les horaires susceptibles de vous convenir.*

Avant de venir, n'hésitez pas à vous renseigner par téléphone auprès d'une secrétaire sur les disponibilités « en cours »*, sachant que les disponibilités peuvent évoluer entre votre appel et votre venue.*

A bientôt de vous accueillir dans nos écoles.

AIMP - Pôle formation

Pour nos professeurs, des formations valorisent leurs compétences initiales en élargissant leur champ d'action et affinant leur expertise ; elles permettent de répondre aux multiples formes de demandes des élèves, chacun exprimant son histoire musicale, ses goûts, ses envies. Cette mobilisation nous permet de proposer des cours pour de nombreux styles ou disciplines, tous les âges et tous les niveaux.

Pour les entreprises qui souhaitent offrir à leurs salariés des formations musicales **dans le cadre du Plan de Formation**, nous sommes là pour envisager de construire des **formations adaptées aux besoins de l'entreprise**.

Contact formations : 01 45 65 02 22 02 - formation-musicale.org

INSCRIPTIONS

Sur place, sans rendez-vous, en dehors des vacances scolaires

Du 6 juin au 7 juillet 2022
M° Monge : jeudi 17h-19h30
M° Bastille : mardi 17h -19h30
M° Voltaire : mercredi 17h -19h30
M° Glacière : jeudi 17h -19h30
M° Place d'Italie : mardi 17h -19h30
M° Plaisance : lundi 17h -19h30
M° Convention : mardi 17h -19h30
M° Lourmel : jeudi 18h-19h30

du 30 août au 17 septembre 2022 - ouvert les samedis 3 et 17 septembre, **fermé le samedi 10 septembre**, nous sommes sur les forums des associations
M° Monge : 7 rue de l'Epée de Bois 5° - lundi 17h-19h30, jeudi 17h-19h30
M° Bastille : 11 rue Amelot 11° - mardi 17h-19h30, **samedi** 10h-12h30
M° Voltaire : 16 rue Gerbier 11° - mercredi 17h-19h30, **samedi** 14h-16h
M° Glacière : 1 rue Henri Becque 13° - jeudi 17h-19h30, **samedi** 10h-13h et 14h-16h
M° Place d'Italie : 8 rue Albert Bayet 13° - mardi 17h-19h30, **samedi** 14h-16h
M° Plaisance : 5 rue Boyet Barret 14° - lundi 17h-21h, mercredi 17h-21h
M° Convention : 85 rue de l'Abbé Groult 15 ° - mardi 17h-19h30, **samedi** 10h-13h et 14h-16h
M° Lourmel : 16 villa Frédéric Mistral 15° - jeudi 18h-19h30

du 19 septembre au 20 octobre après, les permanences annuelles commencent toutes à 18h
M° Monge : jeudi 17h-19h30
M° Bastille : mardi 17h -19h30
M° Voltaire : mercredi 17h -19h30
M° Glacière : jeudi 17h -19h30
M° Place d'Italie : mardi 17h -19h30
M° Plaisance : lundi 17h -19h30
M° Convention : mardi 17h -19h30
M° Lourmel : jeudi 18h-19h30

Tout l'année au Secrétariat central des associations - du lundi à vendredi 11h30-13h
M° Glacière ou Cité Universitaire - 1 rue Henri Becque - 75013 - code immeuble 4050

Rentrée le lundi 19 septembre 2022

- aimparis.fr - 01 45 65 01 02 - aimparisblog.fr -